



Mission CAE et Tiers-lieux

Créer des ponts

*entre communautés de travail autonome
sur les territoires au sein de lieux partagés*

Mission réalisée entre octobre et décembre 2018 par Aurélien DENAES

À la demande de la CGScop

L'étude

L'étude CAE et Tiers-lieux

Dans un cadre de mutation du travail et de l'emploi, la CGScop a souhaité connaître les différentes initiatives de lien entre Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE) et tiers-lieux. Cette étude prospective a pour objet de :

- Établir un état des lieux des pratiques et expérimentations portées par les coopératives
- Réaliser des fiches techniques de démarches innovantes et reproductibles
- Identifier des acteurs (dont acteurs publics) à mobiliser en tenant compte de leurs priorités d'action
- Proposer des préconisations de suite à donner

Etude menée par Aurélien DENAES

- Co-initiateur et co-gérant de CASACO, tiers-lieu coopératif (Scic) à Malakoff (92)
- Co-initiateur, ex co-président, administrateur du Collectif des Tiers-lieux Ile-de-France
- Initiateur et membre actif de la Tréso, tiers-lieu artisanal, numérique et culinaire en Scic à Malakoff (92)
- Ex Administrateur de l'URScop IDF Centre-Val de Loire DOM-TOM
- Ex Délégué Scic de la CGScop
- Formateur et facilitateur de collectifs



Sommaire

- 1) L'étude p. 2
- 2) Le contexte p. 6
- 3) Tiers-lieu, un phénomène émergent p. 9
- 4) Questionner les intentions des différents acteurs p. 15
- 5) Identification des initiatives de tiers-lieux coopératifs p. 20
- 6) Les expériences en cours des Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE) p. 31
- 7) D'autres expériences innovantes p. 36
- 8) Remerciements et contacts p. 45
- 9) Annexes p. 47

3 mois d'entretiens et de rencontres

13/09

Participation aux **Etats Généraux des CAE**, atelier « tiers-lieux » et rencontre de **Coop Alpha, Consortium, SMart...**

18/10

Entretien avec Bruno MARTIN de **La Poudrière**, tiers-lieu à Nancy désirant lancer une CAE

24/10

Entretien avec Stéphane VEYER de **La Manufacture Coopérative / BIGRE**

26/10

Lancement de l'étude DLA des tiers-lieux franciliens avec la **CRESS IDF et Ile-de-France Active**

02/11

Entretien avec Charlotte DUDIGNAC de **Coopérer pour Entreprendre**

05/11

Entretien avec l'équipe de **Lab HERMITAGE**, tiers-lieu rural Hauts-de-France

09/11

Participation au lancement de l'opération « Promotion des tiers-lieux dans les CAE » avec la **Coopérative Tiers-lieux, Co-actions, Interstices Sud Aquitaine, Consortium**

09/11

Entretien avec Lucile AIGRON et Marie-Laure CUVELIER de la **Coopérative des Tiers-lieux Aquitains** + Rencontre de Gerald ELBAZE de **Media-Cités, la Mednum et APTIC**

15/11

Entretien avec Noémie de GRENIER de **Coopaname**

24/11

Participation au hackathon de **StartInBlox** : réflexion sur un outil numérique partagé entre collectifs de travail (CAE, collectifs d'indépendants et communautés de tiers-lieux)

27/11

Entretien avec Stéphane Bossuet de **Coopérer pour Entreprendre**

05/12

Participation à l'atelier « tiers-lieu » de la **Préfecture IDF, Région IDF et Caisse des Dépôts** dans le cadre de la Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique

11/12

Entretien avec Nicolas Loubet des **Tiers-lieux open-source, La Myne**, tiers-lieu à Villeurbanne et d'**OxaMyne**

13/12

Intervention à la table ronde « CAP Tiers-lieux », lancement d'une dynamique régionale en Pays-de-la-Loire avec la **CRESS** à Forum Titi (**Titi Floris SCOP**) + Rencontre de **L'Ouvre Boîte 44**

17/12

Rendu de l'étude

Le contexte

Les mouvements actuels du travail

- ✓ **Une fragmentation et externalisation de la production de biens et de services**, avec une « **désalarisation** », subie ou choisie. Entre 2001 et 2016, le nombre d'indépendants a augmenté dans le secteur tertiaire marchand de 399 000 personnes (soit +39 %) et dans le secteur tertiaire non marchand de 221 000 personnes (soit +690 %).
- ✓ Une lente « **désinstitutionnalisation** » de l'entreprise. Elle évolue désormais de plus en plus comme une communauté de projets, qui **déporte la capacité productive de l'entreprise sur l'individu**, pour mieux devenir un ensemble actif organisé en plateformes
- ✓ **Le web** s'est immiscé dans les mentalités et comportements avec une philosophie égalitaire, collaborative, multicontributive, transversale, interactive avec un pendant négatif : **la captation d'une grande partie de la valeur économique produite par quelques plateformes.**
- ✓ L'arrivée de **nouvelles aspirations** avec la génération des «**digital natives**» : recherche de plus d'équilibre de vie, besoin de sens et de projets collectifs stimulants, de collaboratif et d'instantanéité avec les outils web...

« **Le malentendu entre les jeunes et l'entreprise est total**»,

Alain Mergier, sociologue.

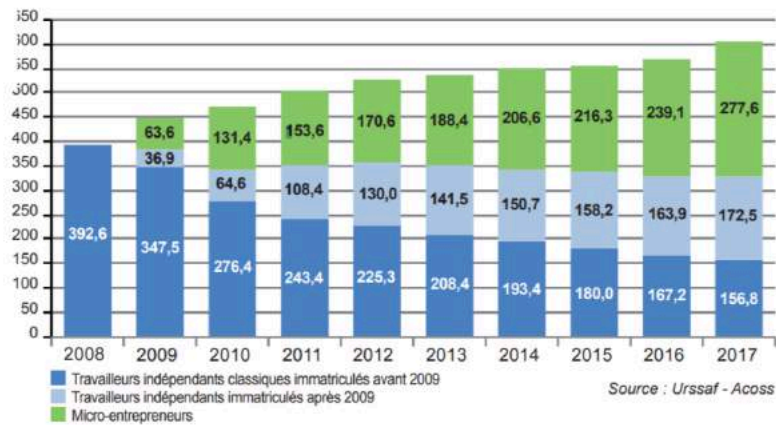
Le nombre d'auto-entrepreneurs explose en France et en Ile-de-France

Nombre d'inscriptions au niveau national

 **+ 29% sur les 4 premiers mois de 2018 (100 000 inscrits)***

En 2017, 6 créations de sociétés sur 10 sont des micro-entreprises*

Croissance des inscriptions en Ile-de-France (en milliers)



Source : Mission Coworking 2018
Fondation Travailler Autrement / CGET

- ✓ La numérisation, les technologies modernes de l'information et de la communication et la digitalisation de l'économie ont rendu possible **le travail à distance**. Entrée dans le Code du travail en 2012 et droit opposable depuis 2017.
- ✓ **L'apprentissage redevient central dans une société de plus en plus complexe** : comment le repenser comme un phénomène collectif, continu, adaptatif, pour une « société apprenante » ? Après avoir longtemps privilégié les connaissances, l'apprentissage met en valeur les savoirs résultants de pratiques empiriques : **le « faire » devient essentiel.**
- ✓ **Et des débats récurrents**, dans et en dehors de l'Economie Sociale et Solidaire, sur la place de l'individu/collectif avec la montée en puissance de **l'entrepreneuriat social** et du **concept de « capitalisme d'intérêt général »**, l'ancrage territorial à l'heure où certaines coopératives se mondialisent et où les **pouvoirs publics ont une moindre force et présence sur les territoires**, la question de la rémunération du travail dans un contexte **d'automatisation galopante** limitant la création d'emplois et posant la question du **sens au travail**, la place de la **transition écologique**...

Le Contexte des Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE)

- ✓ Une **diversité des CAE** qui fait la richesse, la force et la complexité du mouvement
- ✓ Forte poussée ces dernières années de **solutions de masse**, tel que *SMart* dans le secteur culturel (qui propose des CDD d'usages) ou de *HappyDev*, coopérative d'indépendants (Scic) du secteur numérique
- ✓ Une concurrence du **portage salarial**, représentant 65 000 personnes en France. Difficulté à se démarquer aux yeux du grand public face à ces entreprises communicantes et installées politiquement.
- ✓ Sur certains territoires, **difficulté des CAE à se développer** avec des structures d'accompagnement déjà bien implantées
- ✓ Une réflexion récurrente sur le **poids politique** des CAE avec 10 000 entrepreneurs-salariés sur un potentiel de 2,6 millions d'indépendants ? Pour peser plus fortement, une des réponses envisagées est **l'alliance des réseaux de CAE** *Coopérer pour Entreprendre* et *Copéa* au sein d'une **féderation** de la *CGScop*.
- ✓ **Des modèles économiques fragiles** reposant sur des subventions publiques mouvantes et des dispositifs nationaux susceptibles d'évolutions (CICE, intéressement...). Ainsi les CAE ouvrent les sujets, entre autres, de l'augmentation des contributions des bénéficiaires, la mutualisation entre plusieurs CAE sur un territoire, les outils numériques partagés, l'ouverture aux tiers-lieux (création propre, accompagnement par les compétences internes...).
- ✓ Des **incertitudes sur l'alignement** évoqué par le gouvernement actuel **des régimes de protection sociale**, salariés et indépendants. Est-ce que cela limiterait le développement des CAE existantes ?
- ✓ Des **modèles innovants et puissants** émergent sur des filières (ex : Grap dans le domaine de l'épicerie bio avec une CAE d'accompagnement et d'entrepreneurs-salariés qui est aussi une coopérative de mutualisation pour les entités morales co-crées)

Les chiffres :

- 10 000 entrepreneurs dont 3 000 en contrat CAPE
- 125 CAE en activité
- 25 départements sans CAE à fin 2015
- Une majorité de CAE multi-activités à un niveau départemental (55% des multi-activités) et de CAE spécialisées à un niveau régional (44% des spécialisés)
- 81% des effectifs sont en CAE multi-activités
- Le CA moyen / entrepreneur est de 23 000 €
- Résultats nets moyens de 1,5% du CA

Source : étude qualitative Opus3 2015-2016



Tiers-lieu,
un phénomène émergent

Tiers-lieu, l'épineuse question du périmètre

D'activités & de services

- Espaces de coworking
- Espaces collaboratifs
- Cafés associatifs

Pour favoriser la mobilité et proposer une alternative au travail solo



Crédit photo ©Jérôme Bellon – PEPS IMAGES

Agricoles

- Lieu de production entre fermiers
- Lieu de vente partagé entre producteurs ou consommateurs

Pour un retour à l'agriculture paysanne et aux circuits courts



Crédit photos ©Antoinette van de Rieth

Artisanal

- Fablab
- Hackerspace / Makerspace
- Garage solidaire
- Laboratoires textiles / boutiques partagées
- Ateliers partagés / Repair Cafés

Pour développer le DIY et le savoir-faire

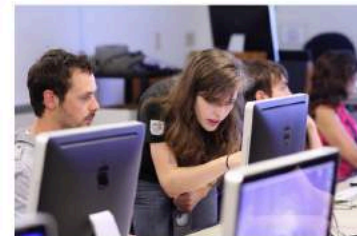


Repair Café Ixelles | by Philippe Clabots

Éducatifs

- Innovation pédagogique

Pour des lieux qui connectent le monde éducatif et le marché de l'activité



Crédit photo : ©Sage Ross

N'est pas tiers-lieu :

- Un espace partagé de bureaux séparés et cloisonnés
- Un ensemble de salles en location
- Un espace entièrement occupé par une ou deux entreprises
- Un espace toujours fermé au public

Une autre classification selon R. Besson, chercheur en sciences du territoire :

- Tiers-lieux d'activités
- Tiers-lieux d'innovation
- Tiers-lieux culturels
- Tiers-lieux sociaux
- Tiers-lieux de services et d'innovation publique

Tiers-lieu, un lieu au service de la communauté

Les contours qui semblent faire consensus

- Partage d'un lieu, mutualisation d'outils
- Hybridation des publics et des activités
- Animation et culture de la convivialité
- Relocalisation et partage de savoirs
- Co-construction progressive et expérimentations

L'EFFET TIERS-LIEU

Redynamise
un quartier,
un village



Écllosion
des idées



Coopération
locale



Mixité



Confiance



Synergies



Source : Coopérative Tiers-lieux Aquitains

« L'accès à la communauté est finalement plus important que l'accès au lieu physique ».

Nicolas Dupuy,

La Trame, Réseau de tiers-lieux en Ardèche méridionale

Source : Mission Coworking 2018 - Fondation Travailler Autrement / CGET

Retour d'expérience du tiers-lieu rural LAB HERMITAGE (Hauts-de-France) après

2 années d'existence :

CE QUI FONCTIONNE

- Une vision partagée et l'envie de « faire » ensemble : une identité claire, une dynamique de projet/entrepreneuriale, une volonté de mutualisation, un projet ouvert et coopératif...
- Un socle économique solide : modèle économique hybride, réponse à de réels besoins, pas seulement lié aux subventions...
- Un espace ancré sur son territoire : des activités qui viennent combler un manque, services de proximité, partenariat avec les collectivités et acteurs territoriaux...
- Un projet de redynamisation d'un territoire : collectif, stimulant,...

CE QUI NE FONCTIONNE PAS

- Une absence de gouvernance claire et partagée
- Les effets d'opportunité : subventions, ambitions politiques, une action portée par la collectivité, un bâtiment à rentabiliser...
- Un lieu inadapté : mono-usage, manque de visibilité, trop grande mise aux normes nécessaires...

Le contexte des tiers-lieux

1 463 tiers-lieux, plutôt métropolitains

Nombre de tiers lieux au niveau national

	Tiers lieux à dominante fablab	Tiers lieux à dominante coworking	Tiers lieux
Hors métropoles	188	486	674
22 métropoles	157	632	789
FRANCE ENTIÈRE	345 24%	1 118 76%	1 463 100%

La densité de tiers lieux au niveau national

	Population	Superficie	Nombre d'habitants pour 1 tiers lieu (chiffre arrondi)	Tiers Lieux pour 1 000 km ²
Hors métropoles	44 880 091	14 448	67 000	1,3
22 métropoles	19 147 867	525 179	24 000	54,6
FRANCE ENTIÈRE	64 027 958	539 627	44 000	2,7

Source : Mission Coworking 2018 – Fondation Travailler Autrement / CGET

✓ Une large diversité des tiers-lieux existants, des porteurs et des finalités recherchées

Il existe une large diversité d'initiatives entre celles de collectivités et/ou de citoyens pour **revitaliser un territoire**, des initiatives entrepreneuriales de **déploiement d'un concept** au niveau national (Now Coworking, Kwerk, MAKE ICI...), de grandes entreprises immobilières qui souhaitent **capter le marché** du coworking (Bouygues, Nexity, Regus,...), des structures se développant sur des **niches** (La Ruche, Sinny&Ooko...), de grandes entreprises et PME qui ouvrent leurs espaces à des structures et publics extérieurs pour **acculturer les équipes internes** aux changements en cours (Orange, Eram...), etc.

✓ Une institutionnalisation progressive et rapide, une forte médiatisation

De nombreuses collectivités, particulièrement les élus, s'intéressent aux tiers-lieux y voyant, à tort ou à raison, un moyen de répondre à une grande diversité de problématiques territoriales. L'aspect communicant de ces lieux modernes permet aussi une bonne communication politique. De même, de multiples chercheurs sont mobilisés dans différentes disciplines (management, sociologie, aménagement du territoire, développement économique...). Des filières associatives s'y intéressent comme les centres sociaux. Une politique publique est en cours de formalisation au Ministère de la Cohésion des Territoires. Etc...

✓ Une recherche de professionnalisation de la filière et du métier

Des structures régionales et sectorielles se créent progressivement. Certains acteurs appuient la mise en place de **formations qualifiantes** de « Facilitateurs » (Coop des TL Aquitains, AFPA...)

✓ Une réflexion constante des tiers-lieux sur leur modèle économique

Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, avec par exemple Google qui lance des lieux gratuits de travail et de formation aux outils numériques (Rennes, bientôt St-Etienne, puis Montpellier et Nancy), les acteurs des tiers-lieux ouvrent de plus en plus leur modèle : développement sur d'autres territoires, mutualisation avec d'autres lieux, ouverture d'une activité de formation, accompagnement entrepreneurial, orientation vers le format Scic pour ouvrir le cercle contributif et partenarial, médiation numérique et sociale...

La Mission Coworking

Faire Ensemble pour mieux Vivre Ensemble

Le gouvernement, et plus particulièrement le Ministère de la Cohésion des Territoires, a montré son intérêt pour les tiers-lieux avec la commande d'un rapport début 2018 à la **Fondation Travailler Autrement** et au **Commissariat général à l'Égalité des territoires**.



Le rapport promeut un nouveau rôle de la puissance publique en tant qu'**aménageur**. L'Etat doit se muer en **accompagnateur et facilitateur** de projets portés par les acteurs privés et les citoyens.

Les tiers-lieux doivent rassembler autour d'eux le tissu économique local, **PME et grandes entreprises**, pour les acculturer aux nouvelles formes de pratiques comme le **télétravail**. Ils doivent aussi promouvoir un lien avec le secteur public, avec l'ambition de voir naître des **services publics innovants**

Selon le rapport, un **fonds de dotation**, pour mixer crédits publics et privés, doit être mis en place à hauteur de **20 M€ par an**. Il apportera l'appui d'ingénierie et les fonds d'amorçage aux différents projets.

« Les tiers lieux sont porteurs de nombreuses promesses dans plusieurs domaines : mobilité, apprentissage, entrepreneuriat, innovation sociale, régénération des territoires »

La Scic est citée comme modèle de statut juridique pour porter un tiers-lieu

Responsable du Rapport :

Patrick Levy-Waiste, chef de fil du portage salarial (Freeland - ITG) et président de la Fondation Travaillleur Autrement

Le rapport a été rendu le 19 septembre 2018 à Ici Montreuil (une Scic).

Recommandations finales :

- ✓ Créer une structure nationale des tiers lieux, porteuse des actions de soutien ;
- ✓ Appuyer l'émergence de 300 Fabriques des territoires ;
- ✓ Adosser le mouvement à un fonds d'amorçage qui pourra être abondé par des fonds privés pour lancer le dispositif d'accélération ;
- ✓ Professionnaliser le métier d'animateur des tiers lieux ;
- ✓ Créer un fonds d'investissement socialement responsable (ISR) de 50 M€ pour aider à la reconversion d'espaces en tiers lieux ;
- ✓ Favoriser la coordination public-privé en encourageant la mise à disposition de locaux par les collectivités et en formant les agents publics aux Tiers lieux.

Une organisation sectorielle naissante

Depuis l'émergence du concept de tiers-lieux en France, les pionniers, souvent liés au mouvement coopératif, ont tenté d'organiser la filière avant qu'elle ne soit récupérée par le secteur marchand traditionnel. Un réseau national militant existe autour des « **Tiers-lieux open-source** ». Le premier réseau régional des tiers-lieux a été lancé en **Nouvelle Aquitaine**. Il fédère aujourd'hui de nombreux acteurs institutionnels, tiers-lieux et CAE du territoire et lance des actions fortes pour multiplier les tiers-lieux et développer la filière. L'association s'est transformée en Scic en 2016.

Ces pionniers tentent de favoriser l'émergence de **réseaux régionaux** respectant la culture d'ouverture et de coopération du mouvement des tiers-lieux. Des réseaux se sont créés ainsi en Ile-de-France (Collectif des Tiers-lieux), en Hauts-de-France (Compagnie des Tiers-lieux), en Normandie autour d'un tiers-lieu le Wip...

Des initiatives de rassemblement ont aussi émergées à l'initiative d'acteurs locaux et de collectivités sur des **métropoles** (*Coworking Grand Lyon, Coworking Nantes*), des **parcs naturels régionaux** (tiers-lieux du Haut-Jura, du Médoc), des **départements** (*Cowork'in Tam*), des **communautés d'agglomération** (Privas Centre Ardèche).

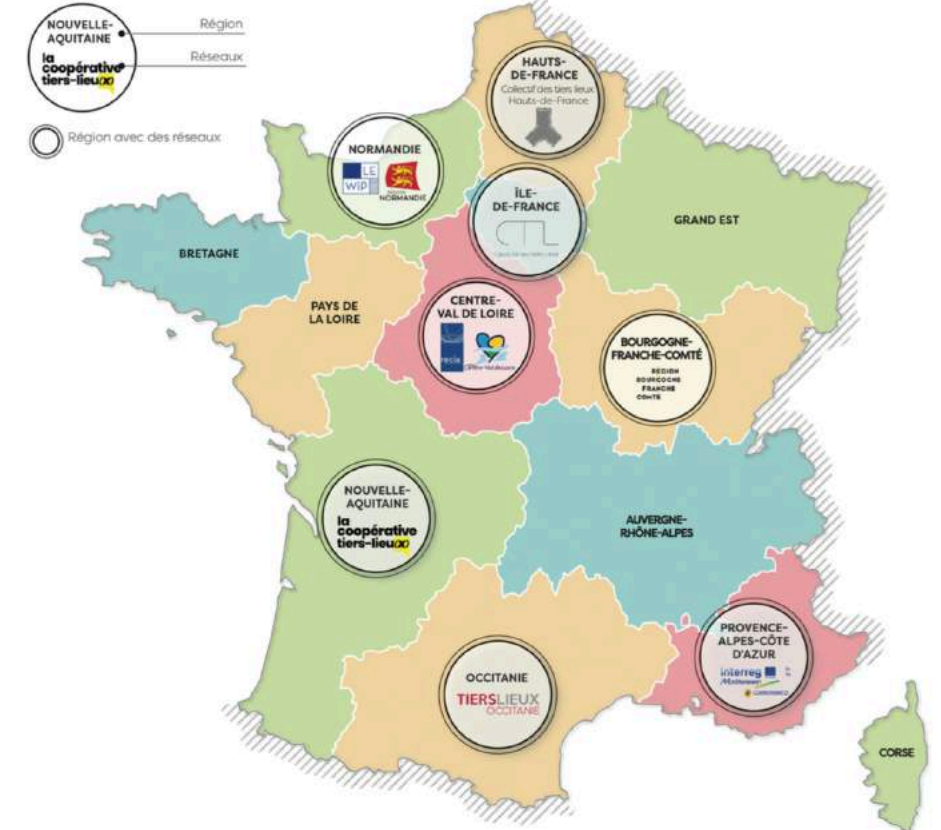
Il existe aussi des regroupements par **type de tiers-lieux** comme *Le Réseau Français des Fablabs* (RFFLabs) ou le réseau *Trans Europe Halles* (TEH) dans le domaine **culturel**, 35 ans d'existence.

De même, dernièrement, certaines **CRESS** (Chambre Régionale de l'ESS) tente de **fédérer les tiers-lieux sous format de l'ESS** sur leur territoire comme en Pays-de-la-Loire.

Les différents objectifs affichés sont : faire discuter les acteurs de la filière, faire découvrir l'usage, développer des offres partagées, cartographier les espaces, partager les bonnes pratiques, structurer la filière en la professionnalisant, avoir une représentation institutionnelle, mutualiser les charges, accompagner de nouveaux tiers-lieux...

Enfin, la Mission Coworking pour le *Ministère de la Cohésion des Territoires* a recommandé la **création d'un Conseil national des Tiers-lieux** qui s'orienterait, selon des sources internes, vers une représentation des structures régionales.

RÉSEAUX DE TIERS LIEUX IDENTIFIÉS PAR LA MISSION COWORKING, TIERS LIEUX



Questionner les intentions
des différents acteurs

Questionner les intentions des différents acteurs



Le Gouvernement

En mars 2018, le Ministère de la Cohésion des Territoires a commandé un rapport « Mission Coworking » à la Fondation Travailler Autrement et au CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires). La mission a été accueillie plutôt favorablement par les acteurs des tiers-lieux, qui ont participé pour une majorité d'entre eux aux travaux. Le secteur/mouvement étant relativement jeune, il existe encore peu de cadre de discussion pour échanger sur les apports réels des tiers-lieux et leurs besoins collectifs.

Intentions identifiées : Favoriser le déploiement de cette solution en ruralité, enjeu politique fort, et dans les villes moyennes avec l'action « Cœur de Ville ». Aider au développement d'espaces de travail partagés pour accompagner la transition numérique des entreprises, repenser les mobilités et faciliter l'éclosion de la « start-up nation ».

Les Collectivités

Les métropoles urbaines laissent se développer depuis une dizaine d'années des concepts de tiers-lieux, parfois en les aidant par des appels à projets. Dans les zones péri-urbaines et rurales qui ont vu les services publics s'éloigner, de plus en plus d'élus évoquent les tiers-lieux comme solution à des problématiques de lien social, de médiation numérique, de regroupement de services, publics et privés, etc... Les Régions intègrent toutes cette solution dans le cadre de leur SCORAN (Schéma de cohérence régionale d'aménagement numérique).

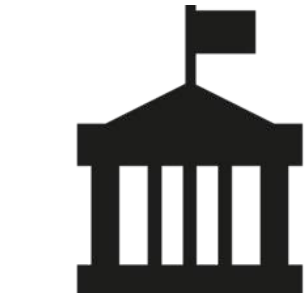
L'action « Cœur de Ville » permet à 222 villes moyennes de revitaliser leurs centres-villes : le statut Scic est plébiscité, l'outil tiers-lieu est envisagé. Cependant quid de l'accompagnement au changement de culture pour passer de subventionneur-contrôleur à facilitateur d'initiatives multi-partenariales, et quid du financement de l'accompagnement à la création de tiers-lieux vivants, utiles et pérennes ?

Intentions identifiées : Revitaliser les centres-villes des villes moyennes, les zones péri-urbaines et rurales. Intégrer les tiers-lieux dans les plans de mobilité pour désengorger certaines métropoles. De plus en plus, se positionner comme facilitateur d'initiatives de tiers-lieux avec des appels à projet, du financement de formations...

La Caisse des Dépôts et Consignations

Les services de la CDC s'intéressent depuis quelques années au sujet des tiers-lieux, tout d'abord sous l'angle du déploiement du numérique puis de la relocalisation des services publics et du lien social. Depuis quelques années, la CDC a développé des Maisons de Services au public (MSAP), avec un objectif de 1000 en France, pour assurer une continuité des services publics et de lien social en zone rurale. De même en 2015 avec l'ANRU, le CGET et L'Union Sociale pour l'Habitat, la CDC a labellisé et financé 55 Centre d'Affaires de Quartier en quartier politique de la ville (QPV). En réflexion depuis de longues années sur son action au cœur des territoires, la CDC a créé récemment « la Banque des Territoires » pour flécher plus efficacement les financements vers les territoires.

Intentions identifiées : Investir sur les territoires, sur des projets rentables. L'idée des tiers-lieux ne leur est pas inconnue mais peu de liens a été fait avec l'entrepreneuriat collectif.



Questionner les intentions des différents acteurs



Les représentants de l'ESS

Les CRESS se placent de plus en plus en tant que catalyseur des dynamiques de tiers-lieux ESS au niveau régional (Pays de la Loire, Ile-de-France...). Ayant compris l'intérêt qu'ont les tiers-lieux pour promouvoir et rassembler l'ESS sur les territoires, les institutions de l'ESS semblent s'y intéresser de plus en plus dans un contexte de flou sur le devenir de la représentation de l'Economie Sociale et Solidaire.

Le secteur du portage salarial

La réalisation du rapport « Coworking » a été commandée par le Ministère de la Cohésion des Territoires à la Fondation Travailler Autrement, think-tank fondé par des entreprises du portage salarial et présidé par Patrick LEVY-WAISTE, le dirigeant de Freeland. Il semble que ce secteur ait bien identifié la pertinence de ces lieux pour augmenter leur nombre de bénéficiaires.

Les structures accueillant du public

Dans un contexte de réforme de la formation professionnelle, de plus en plus de structures de formation souhaitent transformer leurs centres de formation en tiers-lieux ouverts et partenariaux comme l'AFPA, pour déployer de nouveaux services, auprès de nouveaux publics. De leur côté, les universités expérimentent de plus en plus le coworking. La Poste et la SNCF testent de nombreux concepts pour revaloriser leurs milliers de m2, tout en voulant acculturer leurs équipes à une nouvelle culture de l'accueil. Les Centres Sociaux sont de leur côté en pleine réflexion sur leur modèle et se renseignent ou s'engagent dans le développement de tiers-lieux.

Les grands groupes « ubérisés »

Comment comprendre et progressivement intégrer les mutations du travail et du numérique dans des énormes paquebots ? Une des réponses est de faciliter le télétravail de leurs salariés dans des espaces coworking qui permettent de se connecter à des indépendants et à des nouvelles idées, mais aussi de créer des espaces de corpworking pour accueillir des start-ups qui se connectent ainsi aux équipes internes, un moyen d'acculturer aux méthodes d'innovation. Cependant, peu d'expériences sont concluantes dans ces entreprises sans conduite du changement des cercles dirigeants. Certaines entreprises se sont spécialisées sur ce marché comme LBMG Worklabs.

Les grands groupes numériques

Google ouvre des espaces type tiers-lieu GRATUITS, pour faire de la formation et médiation numérique, Les Ateliers Numériques (à Rennes, St-Etienne puis Montpellier et Nancy). Deliveroo commence à développer en France ses propres espaces de préparation culinaire loués à des indépendants qui peuvent ainsi mutualiser le coût d'une cuisine et bénéficier directement du soutien d'un distributeur sur internet.

Les collectifs d'indépendants

Certains d'entre eux comme HAPPY DEV (400 indépendants en France au sein d'une Scic) souhaitent se connecter aux communautés des tiers-lieux par l'intermédiaire de la plateforme STARTINBLOX, outil de communication ouvert, gestion administrative, etc.



Contexte et intérêt pour le mouvement coopératif



La CGScop représente les Scop, les Scic et les CAE en France. Elle développe sa stratégie de développement des emplois (Cap 70 000) en s'appuyant sur les Unions Régionales et les Fédérations Métiers.

Le format juridique Scic semble être de plus en plus plébiscité par les tiers-lieux, espaces souvent co-construits avec leur communauté d'utilisateurs et des collectivités.

De même, **les CAE** s'y intéressent de plus en plus, pour y héberger leur propre équipe avec d'autres acteurs et leurs bénéficiaires, pour lancer des services de création de tiers-lieux en interne ou encore pour faire travailler leur communauté d'entrepreneurs (architecte, aménageur, experts...) sur des projets.



A Cooperative Europe, le projet « Sharing, Collaboration, Cooperation » a été lancé en septembre 2018 pour documenter des bonnes pratiques des espaces coopératifs, faire l'état de la recherche et créer des **outils supports** pour développer des lieux de coworking communautaires. En France, le représentant est le tiers-lieu ESSpace à Paris.

Analyse des apports progressifs des nouvelles formes coopératives

La CAE questionne, depuis son apparition il y a 25 ans, **le rapport au travail des individus, leur protection sociale et collective et l'organisation des pouvoirs et des flux financiers** au sein d'**entreprise partagée**.

Les SCIC, depuis 17 ans, questionnent de leur côté **l'ouverture des coopératives de salariés aux usagers, leur rapport au territoire, leur ouverture partenariale et le lien entre coopérativisme et les communs**.

La **question de la gouvernance coopérative** « au-delà de l'Assemblée Générale » semble être un sujet de plus en plus présent dans un contexte de crise de la représentation.

Les tiers-lieux semblent représenter une opportunité pour le mouvement coopératif de se rapprocher des territoires en promouvant ses modèles collectifs et participatifs

Et les intentions des CAE et des tiers-lieux coopératifs ?



« Dans mon conseil d'administration, j'ai deux perceptions des tiers-lieux : la première est que c'est un autre métier et qu'il faut donc faire du partenariat avec les tiers-lieux existants. La deuxième est que la dynamique collective et communautaire des tiers-lieux pourrait « faire de l'ombre » à la nôtre »
Noémie DE GRENIER, Coopaname



« Suite à un travail en interne, avec les CAE membres intéressées et avec quelques tiers-lieux, nous souhaitons lancer une offre d'accompagnement pour lancer des tiers-lieux »
Charlotte DUDIGNAC, Coopérer pour Entreprendre



« Les tiers-lieux réinterrogent le rapport au travail dans un monde de plus en plus numérique autant qu'à la connaissance dans une société qui se veut « apprenante », à la gestion du temps, à la contribution à des œuvres communes qu'à la propriété des espaces, des savoirs, des productions... Les identités des tiers-lieux et des CAE doivent se rencontrer. Par où commencer ?»
Nicolas LOUBET, Tiers-lieux Open-Source, La Myne, OxaMyne



« Depuis le début de la Coopérative Tiers-lieux Aquitains, nous sommes connectés aux CAE locales, partageant la même culture de la coopération. Nous réalisons même des campagnes de promotion, en partenariat, auprès des entrepreneurs-salariés pour qu'ils découvrent les tiers-lieux »
Marie-Laure CUVELIER et Lucile AIGRON, Coopérative Tiers-lieux Aquitains

Identification des initiatives de tiers-lieux coopératifs

Cette liste ne prétend pas être exhaustive.

Identification de tiers-lieux coopératifs

Région	Nom	Activités	Ville	Année de lancement	Dernier chiffre d'affaires connu	Statut	Adhérent CG	CAE liée
Hauts-de-France	Cooperative Baraka	Restaurant bio, salle de séminaire, fabrique de projets locaux, événements culinaires	Roubaix (59)	2009	267k €	Scic	OUI	
Hauts-de-France	Maison de l'Économie Solidaire du Pays de Bray	PTCE, recyclerie, Espace Co : crèche, service à la population et développement de l'économie locale...	Lachapelle aux Pots (60)	2004	291k €	Scic	NON	
Hauts-de-France	Lab Hermitage	Tiers-lieu rural : espaces partagés, animation, ateliers périscolaires, accompagnement de projets, restauration, hôtellerie...	MARGNY LES COMPIEGNE (60)	2018		Association > Scic	NON	
Grand Est	Soli'vers	Lieu mutualisant pour les Entreprises Adaptées et d'Insertion hébergées, accompagnement...	Molsheim (67)	2012		Scic	OUI	
Grand Est	KaleidosCOOP	Lieu transfrontalier de coopération (PTCE), avec acteurs de l'emploi, du développement économique et de l'ESS sur le site de la COOP. 2 600m2 de coworking, salles de formation, café, espaces de travail partagés...	Strasbourg (67)	2019	Fin de chantier prévue en 2021	Piloté par Cooproduction, la Maison de l'Emploi et la CRESS		Antigone, Arternréel, Coobâtir, Coopénates



Identification de tiers-lieux coopératifs

Région	Nom	Activités	Ville	Année de lancement	Dernier chiffre d'affaires connu	Statut	Adhérent CG	CAE liée
Bretagne	Le Village by CA	Lieu de coopération et d'innovation > moyen pour le Crédit Agricole de s'acculturer aux start-ups	Brest (29)	2016		Scic	NON	
Pays-de-la-Loire	Ecossimo	Au sein des Ecossolies, un PTCE, la SCIC gère le Solilab, un espace de travail partagé pour 120 entreprises, événements, formations, ressourcerie...	Nantes (44)	2014	408k €	Scic	OUI	L'Ouvre Boites
Pays-de-la-Loire	Le Village de la Vergne	Tiers-lieu coopératif rural : activités événementielles, magasin bio, locations de salles et d'espaces de travail, maraichage et petit fermage avec un collectif de bénévoles et d'entrepreneurs	La Roche sur Yon (85)	2016		Scic	NON	L'Ouvre Boites
Pays-de-la-Loire	Forum Titi	Espace géré par la Scop Titi Floris : coworking, location de salles, séminaires, conférences...	Nantes (44)	2016		Scop	OUI	
Normandie	Wip & Co	Dans une halle réaménagée, coworking, conciergerie, bar-restaurant, ateliers partagés, salles de répétition...	Colombelles (14)	2018	Lancement en 2019	Scic		



Le Village de la Vergne est un **tiers-lieu coopératif** permettant le croisement et la collaboration de publics et d'acteurs d'horizons, de spécialités et de secteurs divers

CHIFFRES CLÉS

- 23,5 ha
- 16 ha de surfaces cultivables
- 840 m² de bâtiments
- 12 structures et 25 emplois sur le site
- 245 sociétaires

AGRICULTURE

TERTIAIRE

ARTISANAT

ÉVÉNEMENTIEL/CULTUREL

Identification de tiers-lieux coopératifs

Région	Nom	Activités	Ville	Année de lancement	Dernier chiffre d'affaires connu	Statut	Adhérent CG	CAE liée
Ile-de-France	PointCarré	Fablab, café, boutique, formation à la coopération	St-Denis (93)	2017		Scic	NON	Coopaname
Ile-de-France	Phares (Pôle d'Hospitalité d'Activités à Rayonnement Ecologique et Solidaire)	PTCE, bureau convivial, jardin partagé, point ressources, accompagnement à la coopération	L'Ile-Saint-Denis (93)	2015	130k €	Scic	NON	Coopaname
Ile-de-France	CASACO	Espace coopératif, coworking, incubation de projets de tiers-lieux, atelier professionnels	Malakoff (92)	2014	170k €	Scic	OUI	Coopaname, Port Parallèle
Ile-de-France	La Fabrique à Neuf	Ressourceries avec animations, ouverture sur la ville	Plusieurs villes dans le 91 et 92	2017		Association > Scic		
Ile-de-France	ESSPACE	Espace coopératif, coworking restaurant, bar, promotion de l'ESS, accompagnement de projets étudiants	Paris (75)	2017	203k €	Association (souhaitant se transformer en Scic)		Port Parallèle, Coopaname, Clara
Ile-de-France	La Tréso	Tiers-lieu artisanal, numérique et culinaire : formation aux métiers, restauration, café...	Malakoff (92)	2018	Lancement fin 2019	Scic	NON	



Identification de tiers-lieux coopératifs

Région	Nom	Activités	Ville	Année de lancement	Dernier chiffre d'affaires connu	Statut	Adhérent CG	CAE liée
Ile-de-France	Le 100 établissement culturel solidaire	Fabrique de Culture : ateliers, espaces de travail, outils modernes pour artistes et créateurs...	Paris (75)	2012	368k €	Scic	OUI	Clara
Ile-de-France	Le Champs des Possibles	Couveuse d'activités agricoles avec partage de champs pour tester une activité, accompagnement, distribution directe avec des AMAP...	Villeunaux-la-Petite (77)	2016	451k €	Scic	OUI	Le Champs des Possibles est une CAE
Ile-de-France	Made in Montreuil	Espace de fabrication artisanale, coworking, production partagée, restauration. Développement d'autres espaces à Marseille, Nantes...	Montreuil (93)	2012		Scic	NON	
Ile-de-France	Le Hasard Ludique	Restauration, bar, programmation culturelle...	Paris (75)	2017		Coop 47	NON	
Ile-de-France	Oui je me lance !	Tiers-lieu coopératif de 1 500m2 : coworking, laboratoire de cuisine, espace café, piscine pour professionnels...	Soisy-sur-Seine (91)	2017	Lancement en 2019	Scic		
Centre-Val de Loire	OHE !	Rachat participatif de la salle de spectacle Le Bateau Ivre avec 1 700 sociétaires : café culturel, location de salles, programmation culturelle...	Tours (37)	2016	Lancement en 2019	Scic	OUI	



Identification de tiers-lieux coopératifs

Région	Nom	Activités	Ville	Année de lancement	Dernier chiffre d'affaires connu	Statut	Adhérent CG	CAE liée
AURA	Cluster Jura	Lieu d'incubation de projets coopératifs	Conliege (39)	2016	85k €	Scic	OUI	
AURA	8 Fablab Drôme	Fablab, laboratoire de fabrication numérique et formation	Crest (26)	2017	105k €	Scic	OUI	
AURA	Epicentre Cowork	Espace de travail innovant et solidaire, coworking, location d'espaces, événements...	Clermont-Ferrand (63)	2016		Scic	NON	
AURA	Digital Grenoble	Promotion de la French Tech. Le Totem : coworking, pôles de compétitivité, regroupement d'acteurs de l'accompagnement	Grenoble (38)	2015	321k €	Scic	OUI	
AURA	La Pousada	Pôle entrepreneurial et de coopération, pépinière, coworking, atelier-boutique, échanges inter-entreprises	Grenoble (38)	2006		Association > Scic (2012)	OUI	
AURA	La Peniche	La Coop : coworking, animation, médiation numérique... Projet Halle Rebattet avec d'autres coopératives en 2019	Grenoble (38)		434k €	Scop	OUI	



Identification de tiers-lieux coopératifs

Région	Nom	Activités	Ville	Année de lancement	Dernier chiffre d'affaires connu	Statut	Adhérent CG	CAE liée
Nouvelle Aquitaine	La Coopérative des Tiers-lieux Aquitains	Autour de la Scic qui accompagne et structure la filière régionale des tiers-lieux, lancement en 2017 d'un « tiers-lieu des tiers-lieux » Le Quartier général : coworking, événements...	Floirac (33)	2013		Association > Scic	OUI	Coop Alpha, Co-actions, Consortium, Interstices
Nouvelle Aquitaine	Les Usines Nouvelles	Fablab, espaces de travail, médiation, jardins familiaux, lieu de tournage,...	Ligugé (86)	2013		Association liée à une CAE		Consortium
Nouvelle Aquitaine	Les établis&co	Ateliers de fabrication, de création, fablab, studio photo, ...	La Rochelle (17)	2016		Scop		
Nouvelle Aquitaine	Seize[]neuvième	Pôle de coopération économique, 2 400m2 pour abriter les sièges des 2 CAE, coworking, formations...	Lormont (33)					Coop Alpha, Coop & Bat



Identification de tiers-lieux coopératifs

Région	Nom	Activités	Ville	Année de lancement	Dernier chiffre d'affaires connu	Statut	Adhérent CG	CAE liée
Occitanie	Café PLUM	Pôle d'innovation sociale, culturelle et artistique en territoire rural : restaurant, librairie, salle de spectacle, résidence d'artistes...	Lautrec (81)	2010	357k €	Scic	NON	
Occitanie	Cartes sur Table	Bar, librairie, restaurant, programmation culturelle...	Gaillac (81)	2016	27k €	Scic	Oui	
Occitanie	Les Imaginations Fertiles	Coworking, atelier partagé, formation, accompagnement de tiers-lieux, PTCE	Toulouse (31)	2013	209k €	Scic	Oui	Maison de l'Initiative
Occitanie	Les Ateliers	Ateliers partagés, restaurant, recyclerie, PTCE... Foncier par ETIC, foncière ESS.	Castres (81)	2016	241k €	Scic	Oui	Regate - Regabat
Occitanie	Scic Tropisme	Halle rassemblant de nombreuses entreprises culturelles et sociales, programmation culturelle, café-restaurant, librairie,...	Montpellier (34)	2017	Lancé fin 2018	Scic		SMart
Occitanie	SAPIE	Coworking, fablab, repair café, ateliers, événements...	Limoux (11)	2000	151k €	Scop > Scic	Oui	SAPIE est une CAE
Occitanie	SQUAREGOLAB	Fablab : laboratoire numérique, atelier, coworking,..	Perpignan (66)	2015	71k €	Scic	Oui	



Identification de tiers-lieux coopératifs

Région	Nom	Activités	Ville	Année de lancement	Dernier chiffre d'affaires connu	Statut	Adhérent CG	CAE liée
PACA	Friche La Belle de Mai	Espace de travail et de diffusion culturelle dans une ancienne usine : restaurant, 5 salles de spectacle et concert, jardins partagés, librairie, crèche, espaces d'exposition, cinéma, centre de formation...	Marseille (13)	2008	1,6M€	Scic	OUI	
PACA	TETRIS	PTCE, Incubateur de l'Economie Sociale et Solidaire, lié à un centre de recherche en innovation sociale, coworking	Grasse (06)	2015	85k€	Scic	NON	
PACA	OKHRA	Espace de promotion des sciences et métiers de l'art de la couleur, visite, formations, boutique...	Roussillon (84)	2004	503k€	Scic	OUI	



La Friche La Belle de Mai en chiffres :

- Superficie : 45 000 m² d'emprise au sol – 100 000 m² de surface
- Nombre d'événements par an : 600
- Personnes y travaillant : 400 résidents, permanents ou occasionnels



Les chiffres des tiers-lieux coopératifs

42

tiers-lieux coopératifs existants ou en projet identifiés

86%

des tiers-lieux coopératifs en SCIC
et 12% du total en transformation vers la Scic
3 Scop, 1 Coop 47, 2 associations

66%

des tiers-lieux coopératifs lancés ces quatre dernières années (2015-2018)
dont 24% en 2016 et 20% en 2017

308k

€ de chiffre d'affaires moyen sur les structures publiant leur CA

38%

des tiers-lieux coopératifs sont liés à une ou plusieurs CAE

Sur les 1 463 tiers-lieux identifiés par la Mission Coworking, il n'y en aurait donc **que 3% sous format coopératif, 5% maximum** si nous prenons en compte une marge d'erreur avec les lieux non identifiés.

Comment peut-on expliquer un chiffre si faible eu égard à la proximité entre le statut juridique Scic et ces espaces ouverts sur leur territoire et leurs communautés ?

- 1) Dans les 1 463 tiers-lieux recensés, tous ne sont en fait pas des tiers-lieux au sens des experts (Movilab, Coopérative des Tiers-lieux...). Dans le lot, on trouve beaucoup d'espaces coworking, fermés au public, gérés par des SCI ou des entreprises traditionnelles pour seulement quelques bénéficiaires.
- 2) En tant que co-fondateur de tiers-lieux et délégué Scic, j'ai rencontré de nombreux gérants de tiers-lieux associatifs et en SAS/SARL et ai obtenu les commentaires suivants sur la pertinence du format Scic :
 - « On m'a déconseillé la Scic, trop complexe »
 - « Le format associatif est bien mieux compris des bénévoles et des collectivités avec qui nous travaillons »
 - « Impossible de lever des fonds avec la Scic »
 - « J'y pense, mais maintenant que je suis en SAS/SARL, je peine à convaincre mes associés-investisseurs à passer le pas »

Mais de nombreux tiers-lieux associatifs se posent des questions sur leur modèle économique ou leur gouvernance, et il semble nécessaire de :

- faire monter en compétences les acteurs de l'accompagnement sur le sujet
- faciliter la transformation d'association en Scic avec des outils et des formations
- documenter l'ouverture des collectivités au format Scic
- faciliter le financement de ces initiatives et de leur développement

Les modèles économiques des tiers-lieux

On peut voir qu'il existe une multiplicité de tiers-lieux coopératifs dont :

- ceux qui proviennent d'une **démarche citoyenne ou entrepreneuriale**, qui se recherchent au fil des années, avec peu de capacité de stabiliser une équipe salariée, à moins d'arriver à déployer d'autres services ou à s'attacher des partenaires forts
- ceux qui ont émergés en étant **fortement soutenus** par un ensemble d'acteurs territoriaux ou d'une filière, projet de plus en plus courant au fil de la structuration du secteur. Le risque de ces projets est qu'ils s'institutionnalisent et se ferment progressivement si la gouvernance n'est pas partagée dès le départ.

La première famille peut être touchée fortement par une concurrence de plus en plus exacerbée, particulièrement en zone urbaine. Après avoir souvent démarrée par des modèles à l'adhésion de membres, de la location d'espaces (coworking - réunions) ou de machines (fablab, makerspace), **ces espaces s'orientent de plus en plus vers la formation, l'accompagnement de projets ou l'expertise sur le lancement de tiers-lieux.**

Quelques tiers-lieux coopératifs ont créé des sociétés SAS traditionnelles pour développer d'autres lieux sur d'autres territoire (exemple : Make ICI), ce qui révèle une problématique du **financement du changement d'échelle des tiers-lieux aux statuts coopératifs qui aimeraient se développer sur d'autres territoires.**

De nombreux modèles économiques ont été mis en œuvre dans les tiers-lieux avec de plus en plus d'**hybridation** pour en assurer la pérennité :

- Location d'espaces de travail et de création – salles de réunion/formation – salles de séminaire/événementiel – machines
- Adhésion des membres à une communauté de travail, de création ou de fabrication
- Accompagnement/formation entrepreneurial, numérique ou à la fabrication (pour la communauté, les salariés extérieurs, les demandeurs d'emplois, les habitants...)
- Programmation culturelle et événementielle
- Restauration, café-bar, librairie
- Ateliers de réparation, ressourcerie ...
- Conciergerie d'entreprise
- Médiation numérique, médiation culturelle, médiation sociale
- Accompagnement de projets territoriaux (prestations pour collectivités, promoteurs...) ou d'innovation (pour les grandes entreprises)
- Garde d'enfants / crèches
- Activités communautaires (sportives, culinaires, sorties...)
- Distribution de produits alimentaires, magasin bio

Les expériences
en cours de CAE

Exemples de CAE qui travaillent sur ces enjeux

Christine GRAVAL, co-gérante de Consortium Coopérative, CAE de Nouvelle Aquitaine a co-créé « Les Usines Nouvelles », tiers-lieu dans une ancienne friche à Ligugé (86) en 2013.

Ainsi la CAE a son siège social aux Usines Nouvelles depuis 2015, cela lui permet de se connecter à de nombreuses autres initiatives.

Consortium est aussi sociétaire de la Coopérative des Tiers-lieux Aquitains.



CONSORTIUM
COOPÉRATIVE



Cooproduction, Scic rassemblant 3 CAE dans le Grand Est, développe à Strasbourg KALEIDOSCOOP, un tiers-lieu transfrontalier, de coopération ouvert à tous pour travailler, entreprendre et consommer autrement. Il regroupera, sur 2 800m2, en 2021 des acteurs de l'emploi, du développement économique et de l'économie sociale et solidaire qui, ensemble, développeront de nouveaux services et de nouvelles activités pour le territoire et ses habitants.

Projet co-piloté par Cooproduction avec la Maison de l'Emploi de Strasbourg et la CRESS Grand Est.

L'équipe salariée de Coopaname a largement soutenu la création du tiers-lieu coopératif PointCarré à St-Denis (93). Noémie de Grenier, co-directrice de Coopaname est présidente du tiers-lieu en Scic.

De même, Coopaname est connecté à plusieurs autres tiers-lieux coopératifs en Ile-de-France soit par mélange non-organisé de ses communautés ou par des actions communes (par exemple sur les « Coopérative Jeunesse Service » et « Coopérative de Jeunes Majeurs »).



Participation au développement d'un pôle de coopération économique à Lormont (33) au sein d'un nouveau quartier résidentiel pour :

- *Rendre visible une autre économie, basée sur la coopération, les échanges et l'ESS*
- *Promouvoir un entrepreneuriat évitant la précarisation, le dumping social et reconstruisant du lien*
- *Proposer un parcours à tout entrepreneur et/ou créateur, de l'émergence au développement*

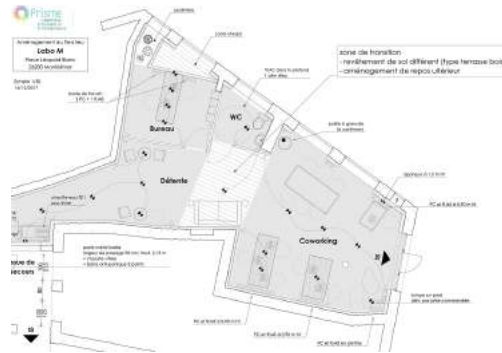
Les sièges de Coop Alpha et Coop & Bat y déménageront. Coop Alpha est aussi sociétaire et administrateur de la Coopérative des Tiers-lieux Aquitains.

Exemples de CAE qui travaillent sur ces enjeux

LABO M est un tiers-lieu à Montélimar (26), lancé en 2018, ouvert à tous, porté juridiquement par un théâtre (Fenouillet) et animé par Prisme avec :

- un espace de formation
- un espace de coworking / réunion
- un Média Lab (outil vidéo, image, son)

Volonté de s'inscrire dans le paysage local et de créer un maillage avec les acteurs locaux.



Développement d'un projet de réhabilitation des anciens Bains Douches municipaux de Nantes (44) « La Coopérative » pour en faire un tiers-lieu ouvert : épicerie coopérative, boutique de créateurs, salon de thé, institut de bien-être alternatif, restauration, jardins urbains, agora et espace détente, espaces de travail et animations. Le projet de L'Ouvre-Boîtes 44 souhaite **ouvrir le lieu aux habitants du quartier et de la ville**, en leur proposant des services ancrés dans le territoire. Dans le cadre d'un appel à projet de la ville de Nantes pour réhabiliter 15 lieux emblématiques de la ville.

Terracoopa, coopérative d'activités de l'agriculture biologique et des métiers de l'environnement situé à Montpellier, met à disposition de ses bénéficiaires le Domaine de Viviers à Clapiers (34) pour un espace-test agricole.

Sur cet ancien grand domaine aux portes de Montpellier, qui tombait à l'abandon, l'Agglomération de Montpellier leur a attribué un lot de parcelles de **10 hectares irrigués**. Chaque producteur bio dispose ainsi de son **hectare équipé** et du **matériel mutualisé**, pour une durée pouvant aller jusqu'à 3 ans.



Cabestan, CAE dans le bâtiment en AURA, de plus de 250 professionnels utilise le tiers-lieu Les Usines Vivantes de Crest (26) pour le stockage du matériel de ces bénéficiaires.

De même, ses entrepreneurs-salariés, spécialisés en éco-conception gèrent actuellement les travaux de 5 projets de tiers-lieux dans la région de Grenoble.

Ce que les CAE existantes peuvent faire des tiers-lieux

- Favoriser l'usage des tiers-lieux existants pour les équipes support ou les bénéficiaires (par exemple avec un achat volume permettant d'obtenir des prix plus intéressants auprès des tiers-lieux). Les bénéfices : s'ouvrir à d'autres organisations, à d'autres typologies de public, à la réflexion sur de nouveaux services...
- Favoriser l'éclosion ou le développement de tiers-lieux coopératifs grâce à la connaissance fine des besoins des travailleurs autonomes et de la communauté en CAE déjà constitués. En y hébergeant les équipes support tout en se servant des espaces partagés pour les bénéficiaires, un service de plus.
- Animer des tiers-lieux coopératifs avec les équipes support
- Mettre en avant les entrepreneurs-salariés de la CAE experts des tiers-lieux ou sur des métiers de la construction – aménagement

D'autres pistes : étudier les apports et les façons de faire des tiers-lieux, y travailler, y organiser des ateliers collectifs, y communiquer auprès des indépendants, en devenir membre, en devenir sociétaire, les co-fonder en investissant du temps et de l'argent, en animer, en gérer...

Mais attention :

- Les CAE ne peuvent pas lancer de tiers-lieux toutes seules, ce n'est pas l'objet
- Les CAE ne peuvent pas lancer tous les tiers-lieux coopératifs
- Le secteur est de plus en plus concurrentiel et la rentabilité directe n'est pas assurée
- Les tiers-lieux existants ont souvent des communautés d'utilisateurs déjà constituées

Cela pose une autre question : **est-ce que les travailleurs autonomes, les entrepreneurs et télétravailleurs peuvent se lier à plusieurs communautés de travail ? Par exemple, pour un entrepreneur-salarié à une communauté d'une CAE en même temps qu'à une communauté d'un tiers-lieu ?**

Il semble que de plus en plus de personnes arrivent à concilier ces différentes identités professionnelles, la CAE sur un aspect « la communauté de mon entreprise partagée », le tiers-lieu sur un aspect plus territorial, « ma communauté de travail de proximité ». Ce point pourrait être approfondi par des chercheurs ou des enquêtes qualitatives.



« Je suis membre d'une CAE, créateur d'une entreprise sociale, usager et sociétaire d'un tiers-lieu coopératif et membre d'un collectif d'indépendants dans le numérique. Je me sens partie prenante de toutes ces communautés. »

Antoine de Chambost,
Sociétaire Coopaname, Sociétaire CASACO, Sociétaire HappyDev,
Gérant Ma Petite Couche

Deux cœurs de métiers pour les communautés de travail différents mais complémentaires

Coopérative d'Activité et d'Emploi

Gestion administrative de l'activité des entrepreneurs-salariés (factures, paie, comptabilité...)

Tiers-lieu coopératif

Gestion d'un lieu (aménagement, logistique, contractualisation...)

Les métiers des CAE et des tiers-lieux semblent proches mais il s'agit bien de deux cœurs de métiers différents

Accompagnement individualisé

Accompagnement de pair à pair

Animations conviviales - Vie communautaire

Animation du sociétariat coopératif

Formation - Ateliers professionnels

Sensibilisation à la coopération
Education populaire

L'enjeu de ce tableau est d'indiquer ce qui semble faire le métier des CAE et des tiers-lieux coopératifs, en sachant qu'il existe une réelle diversité dans chaque famille, donc le résultat comporte une part de subjectivité.

Deux questions centrales :

- Comment mutualiser un outil de communication connectant les communautés de travail entre elle ?
- Comment lier CAE et tiers-lieux coopératifs pour faciliter l'émergence de nouveaux tiers-lieux ?

D'autres expériences
innovantes

Un collectif de tiers-lieux

qui facilite l'accès des tiers-lieux aux bénéficiaires de CAE



CONSORTIUM
COOPÉRATIVE



Descriptif de l'action :

Proposer, début 2019, aux bénéficiaires des CAE des jours d'usage gratuits des tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine contre des ateliers professionnels réalisés par les salariés de la CAE ou des entrepreneurs-salariés.

+ Rédiger un livret commun (participation de 150 € chacun) pour promouvoir l'opération

Les CAE en Région Nouvelle-Aquitaine sollicitées :

- Sociétaires de la Coopérative Tiers-lieux : CO-ACTIONS, CONSORTIUM COOPERATIVE, COOP'ALPHA, COOP&BAT, OXALIS-CESAM, SCIC INTERSTICES SUD AQUITAINE
- Non sociétaires : ACEASCOPE FORMASCOPE, L'ALTERBATIVE, COAPI, IRISCOP Nouveau Cap, EPICOOP

Les enjeux :

- 1) Pour l'individu : faciliter un test d'utilisation des Tiers-Lieux pour les entrepreneurs sous contrat CAPE des CAE
- 2) Pour les structures :
 - CAE : sensibiliser, informer, recruter de futures entrepreneurs et accompagner les entrepreneurs
 - Tiers-lieu : se faire connaître et élargir la communauté
- 3) Territoire : avoir un maillage territorial équilibré et durable, dans le respect des fondamentaux des tiers-lieux néo-aquitains : flexibilité, accessibilité, accueil humain, et ouverture à tous les publics.

Les difficultés :

- Mobiliser les équipes des CAE et tiers-lieux sur le long terme. Réponses apportées : des conventions à signer entre structures et avec les entrepreneurs-salariés et la création d'une boîte à outil pour les tiers-lieux partenaires.
- Assurer un suivi du dispositif

Une structure partagée entre une communauté de tiers-lieu et d'une CAE



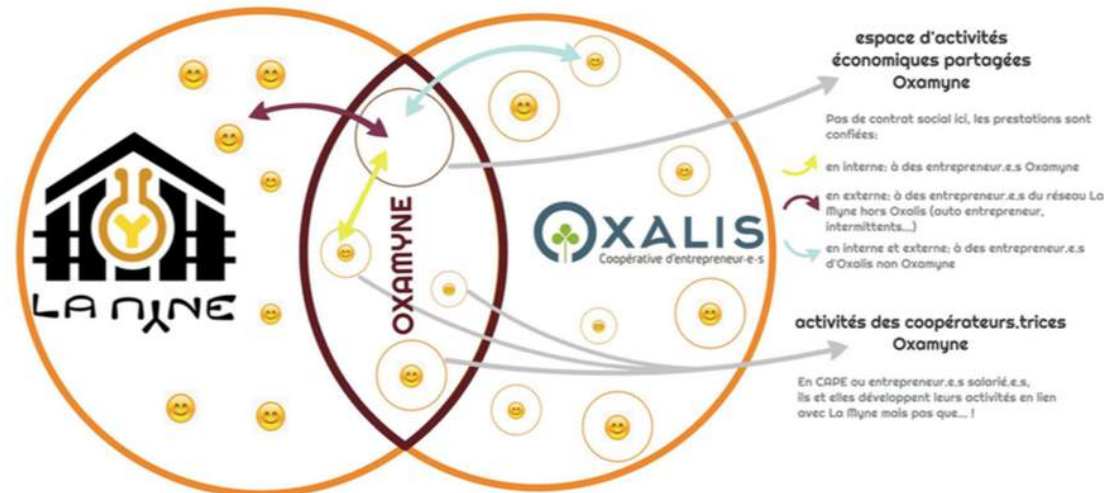
Tiers-lieu open-source des transitions avec hacklab, atelier, coworking à Villeurbane (69)



CAE en AURA de plus de 250 entrepreneurs

Descriptif de l'action :

Oxamyne, établissement secondaire d'Oxalis
espace d'activités économiques
pour la Myne et sa communauté



Bénéfices :

- Expérimenter de nouvelles formes de travail ensemble
- Acculturer les entrepreneur-salariés de CAE à l'usage de tiers-lieux
- Acculturer une communauté d'indépendants et entrepreneurs partageant un espace aux vertus du statut entrepreneur-salarié
- Organiser un dialogue sur les systèmes de gouvernance des différentes structures

Une coopérative d'accompagnement qui s'est acculturée progressivement aux tiers-lieux jusqu'à en porter elle-même

SMart

coopérative d'accompagnement
et de gestion de projets créatifs



Les expériences progressives :

1. **Hébergement du siège à LaGrappe** (1 800m²) à Lille, un tiers-lieu ouvert, vitrine de la création d'activités économiques responsables. Avec coworking, événements, échanges...
2. **Expérimentation** de coworking gratuit pour les membres à Paris aux Grands Voisins (400m² pour 50 bénéficiaires)
3. **Partenariat** avec Plateau Urbain (Scic) fournissant des espaces de travail temporaires pour les membres
4. **Soutien financier** de la Halle Tropisme (4 000m²) à Montpellier avec Illusion & Macadam ouvert fin 2018, pour offrir des espaces à ses bénéficiaires et se lier à l'écosystème local
5. **Portage (rénovation, développement et gestion)** du projet Saint-So Bazaar (4 500m²) à Lille : espaces coworking, ateliers partagés, salles de réunion, cantine, showroom...

Les leçons apprises :

- « Ces espaces permettent de mélanger les profils »
- Il existe une multiplicité d'usages en fonction des métiers
- Un animateur est nécessaire mais avec co-décision organisée des occupants »



Par Sandrino GRACEFFA, directeur de SMart

Source :

<http://www.makery.info/2018/06/05/avec-smart-sandrino-graceffa-veut-changer-le-travail-et-le-monde/>

Une URScop et une CAE qui lancent ensemble un tiers-lieu de l'entrepreneuriat coopératif



Descriptif de l'action :

Créer un lieu fédérateur pour une communauté agissante qui porte la volonté d'amplifier, de partager et de diffuser l'expérimentation des valeurs coopératives, au service du développement de ce mode d'entreprendre collectif.

Cet espace aura vocation à rassembler des entrepreneurs et des entreprises mettant les pratiques coopératives, participatives et d'innovation sociale au cœur de leur fonctionnement

LES FONCTIONS DU LIEU					
Travailler	S'inspirer	Partager	Expérimenter	Diffuser	Innover
Un lieu pour partager idées, usages, pratiques, infos et innovations sociales collectives.					
Un lieu de travail, de convivialité et d'apprentissage entre pair-e-s, ouvert à toute personnes en réflexion sur ce mode d'entreprendre.	Un espace ressources basé sur l'échange entre pair-e-s et sur la transmission de méthodes.	Un espace bienveillant où chacun-e peut questionner et s'enrichir des expériences des autres.	Une démonstration par l'action : partage d'expériences, propositions d'expertises, formations et recherches de nouvelles méthodes.	Une valorisation des pratiques coopératives : avantages et inconvénients de ce mode d'entreprendre.	Un lieu où les expériences essaiment, se renouvellent et s'expérimentent.

L'opportunité de faire vivre à Woopa notre expérience de la coopération dans le tiers-lieu de l'entrepreneuriat coopératif métropolitain, c'est innover, accompagner les mutations de notre société et s'engager dans le futur du travail.

Cibles :

- Les communautés des structures fondatrices : 10 à 15 incubés à AlterIncub, 157 entrepreneurs-salariés à Elycoop, 545 entreprises adhérentes à l'URScop dont plus de la moitié dans un rayon de moins de 100km
- Les structures résidentes du bâtiment Woopa
- Ouverture aux entrepreneurs coopératifs / participatifs



Des tiers-lieux coopératifs qui se rassemblent en fédérant un collectif de travail associé



VOLUMES .



Descriptif de l'action :

La communauté du tiers-lieu coopératif CASACO situé à Malakoff (92) lancé depuis décembre 2014 a fait émerger de nombreuses initiatives pour le territoire (café-coworking, Ressourcerie, tiers-lieu culinaire et artisanal...) et pour la filière des tiers-lieux locale (événements, le Collectif des Tiers-lieux Ile-de-France...).

Au fil des années, l'équipe du tiers-lieu s'est structurée avec quelques salariés mais aussi des facilitateurs-membres de la communauté. Cela a fait émerger l'idée d'un collectif de travail associé sur cette filière pour assurer une sécurisation des parcours professionnels des travailleurs des tiers-lieux, une professionnalisation, un accompagnement plus rapproché de projets de tiers-lieux, une mutualisation entre tiers-lieux...

Une étude DLA est en cours de réalisation avec Ile-de-France Active et la CRESS Ile-de-France.



Source : le GRAP

Un format de « constellation » :

Cette expérience pourrait déboucher sur la construction **d'une structure régionale coopérative** sous forme de CAE pour :

- 1) Accompagner les initiatives de tiers-lieux en contrat CAPE
- 2) Puis excuber ces initiatives avec des structures locales
- 3) Tout en continuant à porter le travail dans ces lieux au niveau régional, ce qui permet de faciliter partage de savoirs, d'expériences, de compétences et sécurisation des parcours professionnels
- 4) Mutualiser ainsi la gestion administrative mais aussi les outils informatiques pour les structures excubées
- 5) Echanger de façon récurrente sur le projet commun au sein d'une coopérative partagée

Ce système de « constellation » a été pensé par des entrepreneurs-salariés de la CAE Oxalys qui ont créé le **GRAP (groupement régional pour une alimentation de proximité)**. Il permet en particulier de créer une architecture sectorielle intelligente avec mutualisation du travail, de l'administratif et partage d'un projet fort au niveau régional ET respect des spécificités territoriales et des porteurs de projet dans des structures locales associées

Les préconisations

Les idées fortes

- ✓ Les tiers-lieux, espaces physiques, ouverts, ancrés sur leur territoire, souvent médiatisés et visibles au niveau territorial, sont **un des meilleurs moyens de faire comprendre le concept de coopération** aux citoyens et acteurs d'un territoire (collectivités, grandes entreprises, coopératives, indépendants, citoyens...).
 - ✓ Le concept de tiers-lieux est **sur-utilisé** par tout acteur qui souhaite monter un lieu innovant. Il semblerait pertinent que le mouvement coopératif puisse **se réapproprier la notion** ou alors **appuyer un autre concept fort** qui permettrait alors de regrouper de nombreux projets coopératifs portés en Scic sur les territoires.
 - ✓ Les CAE, entreprises coopératives de services, au modèle économique fragile, ont peu de marge de manœuvre pour investir sur des tiers-lieux. Ainsi **créer des partenariats avec d'autres acteurs** pour lancer un tiers-lieu ou **favoriser l'accès d'entrepreneurs-salariés** aux tiers-lieux existants semblent les meilleures solutions.
- ✓ Les CAE ayant déjà constitué une communauté d'entrepreneurs **peuvent faciliter la création ou le développement de tiers-lieux** sur un territoire
 - ✓ Les CAE ont besoin de **relais de croissance** : monter un tiers-lieu ne leur assure pas de revenus supplémentaires mais leur permet de **s'ouvrir à de nouveaux publics et de se connecter à d'autres acteurs** dont les collectivités, pour protéger leurs positions et développer de nouvelles actions partenariales.
 - ✓ Les tiers-lieux existants ont une **fragilité de modèle économique**. S'approcher des CAE leur permet d'accéder à de nouveaux publics et pour certains de comprendre les statuts coopératifs et de s'ouvrir progressivement au modèle Scic.
 - ✓ Le **numérique est le moyen de connecter les collectifs de travail** (CAE, tiers-lieux communautaires, collectifs d'indépendants,...) entre eux. Le mouvement coopératif pourrait être proactif sur le sujet.

Les tiers-lieux ne seraient-ils pas un excellent moyen de faire découvrir et vivre la coopération partout sur les territoires ?

Résumé des préconisations

Soutenir un rapprochement entre les dynamiques des CAE et des tiers-lieux :

- Créer des ponts entre les communautés de travail autonomes
- Mettre en avant auprès des CAE les intérêts à se connecter aux tiers-lieux coopératifs à proximité
- Mettre en avant auprès des tiers-lieux l'intérêt pour leurs communautés d'entrepreneurs d'une CAE

Soutenir l'émergence de la filière en favorisant l'éclosion d'Espaces Coopératifs

Construire des ponts entre le mouvement coopératif et les autres acteurs intéressés par les tiers-lieux

Remerciements et contacts

Remerciements et contacts

Nous tenons à remercier les acteurs de cette étude qui participent au développement des tiers-lieux et des Coopératives d'Activités et d'Emploi en France :

Lucile AIGRON (Coopérative des Tiers-lieux Aquitains), Manon AYMARD (Ile-de-France Active), Fatima BELLAREDJ (CGScop), Baptiste BERNIER (Volumes Coworking), Barbara BLIN-BARROIS (OKHRA), Stéphane BOSSUET (Coopérer pour Entreprendre – Coproduction), Alexandre BOURLIER (HappyDev – StartinBlox), Sybille CHEVREUSE (CASACO), Marie-Laure CUVELIER (Coopérative des Tiers-lieux Aquitains), Marie-Josée DAUBIGEON (Coop Alpha), Gwenaëlle DRALOU (Région Ile-de-France), Charlotte DUDIGNAC (Coopérer pour Entreprendre), Bernadette DUHART (Interstices), Léa DURIEUX (CRESS Pays-de-la-Loire), Gérard ELBAZE (Cheque APTIC), Catherine FRIEDRICH (CGScop) Mélissa GENTILE (Coopérative des Tiers-lieux Aquitains), Christina GRAVAL (Consortium – Usines Nouvelles), Noémie de GRENIER (Coopaname), Mathieu KARINTHI (Lab HERMITAGE), Jean KARINTHI (Lab HERMITAGE), Sylvain LE BON (HappyDev – StartinBlox), Nicolas LOUBET (La Myne, Oxamyne, Tiers-lieux open-source) , Bruno MARTIN (La Poudrière), Berengère MAUVE (Cooactions), Loïc PENTECOTE (Lab HERMITAGE), Amélie RAFAEL (CGScop), Remy SEILLIER (CGET), Nicolas SCALBERT (CGScop), Grégoire SIMONNET (La Tréso), Stéphane VEYER (Coopaname – Manucoop)...



CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SCOP
30, rue des Épinettes 75017 Paris
tél. : 01 44 85 47 00
les-scop.coop

Contact Communication :

Corinne LEFAUCHEUX

clefauchaux@scop.coop

Contact Responsable de l'Etude :

Aurélien DENAES

a.denaes@gmail.com

ANNEXES

Extraits du Rapport Mission Coworking

Sur la puissance de ces lieux :

« Mêlant capacités d'initiatives entrepreneuriales et utilité sociale, les tiers lieux possèdent une aptitude hors norme à transformer en projets collectifs les questions sociétales les plus diverses. Au-delà de cette capacité à créer de l'activité et de la valeur, les tiers lieux portent une promesse de démocratisation continue et pragmatique de la société qui nous permettrait de répondre aux problématiques soulevées par la « fracture territoriale », thème approximatif mais ayant le mérite de soulever des enjeux cruciaux, notamment à l'occasion de chaque nouvelle élection. »

« Si l'on considère qu'après l'ère de la matière nous passons à l'ère de l'intelligence collective, les tiers lieux sont à prendre comme des usines ouvertes d'innovation sociale dans les territoires. »

Movilab

Sur les lieux de travail :

« Ce sont donc plusieurs millions d'actifs dont les conditions de travail vont changer dans les deux prochaines décennies et qu'il va falloir accueillir autrement que dans des bureaux ou des usines. La question des futurs lieux de travail est d'ores et déjà un casse-tête pour tous ceux qui réfléchissent à l'évolution du travail en France. Elle ne soulève pas que des enjeux d'aménagement, au demeurant fondamentaux, mais aussi de localisation : dans un monde en réseau, fortement marqué par le nomadisme (géographique et professionnel), où faudra-t-il installer ces nouveaux lieux de travail ? Qui va décider de leur implantation ? A qui appartiendront-ils ? »

Retour d'élus locaux :

« Nous sommes confrontés du fait de la mutation numérique à un « changement de temps et d'espace » qui rend caduque de nombreux repères ayant balisé depuis des siècles la vie de notre société, basée sur la logique, a priori immuable, d'unité de temps et de lieu. La généralisation de la dématérialisation, du Très haut débit, du cloud ou de l'internet mobile ont bouleversé le mouvement en cours, déclenchant une véritable « accélération dans l'accélération », à laquelle collectivités et citoyens doivent répondre. Nous entrons dans une nouvelle dimension, marquée par un nomadisme croissant et l'émergence d'une véritable ubiquité numérique. Nous renouons avec un précepte cher à Aristote « la richesse consiste bien plus dans l'usage que dans la possession ». Nous passons progressivement d'une société de la propriété à une société des usages, ce qui se vérifie également dans le numérique avec le développement du cloud, des applications SAS ou destinées aux mobiles. »

Contribution de l'Association des Petites Villes de France (APVF)

Sur le potentiel de développement :

Dans 94 zones d'emploi, soit près d'une zone d'emploi sur trois, il n'y a pas de tiers lieu. Il s'agit majoritairement de territoires faiblement peuplés (inférieurs à 100 000 habitants) même si l'absence de tiers lieu concerne aussi des zones d'emplois plus denses, notamment dans la moitié nord de la France. Par ailleurs 75 zones d'emploi n'ont qu'un seul tiers lieu. La dynamique catalysatrice de création de ces espaces doit donc être effective si l'on souhaite atteindre une densité minimale de tiers lieux dans la France rurale et celle des petites villes.

Faire ensemble pour mieux vivre ensemble :

« Le tiers lieu, c'est la rencontre du faire et de l'intellect : ce n'est pas seulement penser ensemble, c'est faire des choses ensemble ». Responsable d'un tiers lieu rural



29/06/2018

CARTE DES TIERS-LIEUX EN FRANCE

En dehors des 22 métropoles

- ◆ Tiers-lieu à dominante coworking
- ◆ Tiers-lieu à dominante fablab

Dans les métropoles

◆ Périètre administratif de la métropole

68 Nombre de tiers-lieux dans la métropole (toute dominante confondue)

	Dominante coworking	Dominante fablab	Total
Dans une métropole	632	157	789
Hors métropole	486	188	674
Total	1118	345	1463

Sources : CGET DST, nosdonnees.fr, neo-nomades.com, hautstiers-lieux.org, makery.info, cooptierslieux.net, guillaume-rouan.net, coworkinggrandlyon.com, coworkinginitiatives.com, bureauxpartager.com, le réseau des Tiers-Lieux Occitanie, la Région Grand-Est, la région Bourgogne-Franche-Comté, GIP Recla, Coworkmed, La Trame, Sinny&Ooko.
IGN COG 2015 • Réalisation: CGET service carto 2018

La répartition des tiers lieux par région

REGION	Hors métropoles		
	Nombre total de tiers lieux	% du total de tiers lieux hors métropoles	Nombre d'habitants pour 1 tiers lieu
Auvergne-Rhône-Alpes	69	10%	77 000
Bourgogne-Franche-Comté	54	8%	48 000
Bretagne	44	7%	60 000
Centre-Val de Loire	23	3%	87 000
Corse	7	1%	46 000
Grand Est	38	6%	121 000
Hauts-de-France	29	5%	168 000
Île-de-France	37	5%	136 000
Normandie	19	3%	150 000
Nouvelle-Aquitaine	157	23%	33 000
Occitanie	105	16%	43 000
Pays de la Loire	32	5%	96 000
Provence-Alpes-Côte d'Azur	54	8%	40 000
Guadeloupe	1	0%	
Martinique	1	0%	
Mayotte	0	0%	
La Réunion	3	0%	
Guyane	1	0%	
TOTAL	674	100%	

Nombre moyen de tiers lieux par zone d'emploi selon leur population

		Nombre de zones d'emploi de cette tranche	Nombre de tiers lieux dans les zones d'emplois de cette tranche	Nombre moyen de tiers lieux par zone d'emploi de cette tranche
Population de la zone d'emploi	De 0 à 50 000 habitants	61	43	0,7
	Entre 50 000 et 100 000 habitants	94	99	1,1
	Entre 100 000 et 200 000 habitants	72	148	2,1
	Plus de 200 000 habitants (hors métropoles)	65	287	4,4
	Zones rattachées à une métropole (Plus de 200 000 habitants)	29	886	30,6
	TOTAL	321	1463	4,5

Forces et Faiblesses des CAE

Source Etude qualitative Opus3 2015-2016

Forces identifiées :

- Capacité à accueillir les entrepreneurs « oubliés » des autres dispositifs
- Capacité à accompagner dans le temps le développement de l'activité des entrepreneurs
- Capacité à lier activité et rémunération, favorisant transitions professionnelles et équilibre de vie personnelle
- Possibilité d'exercer différentes activités et de cumuler avec d'autres sources de revenus
- Au travers du parcours, acquisition de compétences et de réseaux

Points de faiblesse identifiés :

- Modèle économique fragile reposant sur des subventions publiques mouvantes et des dispositifs nationaux susceptibles d'évolutions (CICE, intéressement...)
- Manque de lisibilité des offres, insuffisante valorisation des atouts et avantages du cadre juridique
- Manque de structuration des étapes d'accompagnement et d'appui au développement pour les activités/profils plus matures
- Dynamiques collectives à consolider et à structurer davantage
- Equipes sous-dimensionnées ou avec trop d'objectifs à remplir, obligeant à faire des choix
- L'existence d'une frange significative d'entrepreneurs en difficulté
- Une couverture territoriale insuffisante

Retour sur le cas de SMart

Initiative venant de Belgique avec 85 000 membres, 40 bureaux dans 9 autres pays en Europe. Depuis 2010 en France avec 14 bureaux, 32 conseillers et 14 100 bénéficiaires en 2017.

Les services : accompagnement individualisé, couverture des risques professionnels, plateforme web pour gestion de contrats et activités économiques, fonds de garantie pour raccourcir les paiements et assurer les impayés, outil pour administrer collectivement un projet au sein de Smart, location-financement « Matlease », assistance juridique + externalisation de la gestion sociale pour des structures culturelles. Et de plus en plus... la mutualisation des moyens de production (machines, matériel et espaces de travail).

Extrait d'une interview de Sandrino GRACEFFA, directeur

« **SMart se transforme-t-il en opérateur de tiers-lieux? Vous êtes aussi présents dans des projets à Lille et Montpellier.**

A Montpellier, on a joué le rôle de levier financier pour le projet de la Halle Tropisme porté par la coopérative Illusion & macadam. Je suis content de voir qu'un projet comme ça peut se développer et qu'on n'est pas central. SMart vient en appui pour lever d'autres fonds. A Lille, nous avons gagné l'appel à manifestation d'intérêt général pour la rénovation, le développement et la gestion Saint-So Bazaar, dans une ancienne halle de ce qui fut la gare Saint-Sauveur à Lille. Dans ce futur écoquartier, cet espace abandonné va être transformé en tiers-lieu de 4.500m², avec 9 millions d'euros de travaux d'ici 2020. LaGrappe à Lille, créé il y a cinq ans (1.800m²) qui accueille le siège français de SMart et un espace de coworking, nous a aidés à être repérés comme un acteur fiable. Avec ce nouveau projet, nous déployons des espaces plus grands et prévoyons d'accueillir des porteurs de projets de fabrication.

Qu'avez-vous appris au passage sur la gestion des tiers-lieux ?

A mélanger l'underground et le corporate. Qu'il y a un réel intérêt à la diversité des typologies et des porteurs de projet. A arrêter aussi de louer des mètres carrés. Nos espaces ne sont pas tous qualifiables de la même façon. Aucun critère de nature esthétique ne détermine leur affectation, ce sont plutôt des critères de compatibilité d'usages. Certains espaces sont par définition très *roots* et plutôt réservés à des gens qui viennent par exemple sur six mois construire un décor, d'autres résidents sont plus installés, d'autres vont bouger à l'intérieur du lieu parce que leurs besoins évoluent en fonction de leur projet. On a appliqué à la gestion des tiers-lieux les règles mises en place pour nos adhérents. Du management oblique, avec un animateur dans chaque lieu, donc quand même quelqu'un qui décide, mais avec une codécision avec les autres occupants.

Source : <http://www.makery.info/2018/06/05/avec-smart-sandrino-graceffa-veut-changer-le-travail-et-le-monde/>

L'INVESTISSEMENT DANS DE NOUVEAUX LIEUX DE TRAVAIL ET DE CRÉATION

Les profondes mutations du monde du travail génèrent de nouveaux besoins pour les travailleurs. Chacun doit pouvoir développer son potentiel créatif, acquérir du savoir et de la connaissance tout au long de la vie, passer de l'ultra spécialisation à l'adaptation. Cela se matérialise particulièrement, dans de nouveaux types d'espaces de travail qui favorisent l'apprentissage ouvert, les collaborations et les productions coopératives.

Avec la volonté de répondre aux besoins de sa communauté et dans une logique de mise en commun des outils et des savoirs, SMart s'est investie dans le

développement de ces nouveaux espaces à l'instar des projets comme LaVallée et la Brussels Art Factory à Bruxelles ou LaGrappe à Lille et bien d'autres, avec une particularité à l'image de SMart. Celle d'avoir été impulsée par des créatifs et de faire converger différentes communautés dans une logique de fertilisation croisée.

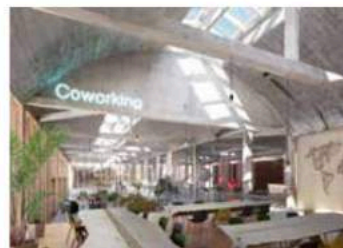
Ainsi en 2017, SMart a piloté une expérimentation au cœur de Paris avec **Plateau Urbain** (Grands Voisins) et le **groupe Scintillo** : l'occupation temporaire d'une ancienne école de langue vouée à être transformée en crèche. Pendant un an, ce sont 16

structures (architectes, urbanistes, agence de conseil, graphistes ou collectifs d'artistes), soit près de 50 porteurs de projets qui ont élu résidence au sein de 400m² produisant 60 événements et réunissant 600 personnes. Au sein de cet espace, SMart a pu mettre à disposition un espace de coworking gratuit pour les résidents et ses membres. Une expérimentation qui a donné lieu à de nombreuses collaborations (réponse collective à des appels d'offres, co-organisation d'événements...) et donné naissance à un partenariat avec

Plateau Urbain qui permettra aux membres de SMart de pouvoir bénéficier d'espaces de travail au sein des lieux que gèrent ces derniers.

Parallèlement, SMart a été retenue avec **initiativesEtCité** pour porter le réaménagement d'une halle de l'ancienne gare **St Sauveur à Lille**. Notre vision est de faire de cet endroit un tiers-lieu créatif mixant espaces de bureaux, coworking, mais aussi ateliers d'artisans, salles de réunions, espaces de convivialité, avec une cantine

équipée ainsi qu'un showroom. Soit 4500 m² permettant aux utilisateurs permanents et à ceux qui viennent plus ponctuellement, quel que soit leur domaine d'activité, de se rencontrer, et de développer leurs projets grâce à une palette de services mutualisés. Ce lieu prend place dans un projet plus vaste de construction d'un éco-quartier sur l'ensemble de la friche St Sauveur dans lequel il y aura des logements, des bureaux, des commerces, un parc, une piscine.



Réaménagement de la halle de l'ancienne gare St Sauveur à Lille.

Et pour finir, SMart s'est également engagée à Montpellier aux côtés d'un de ses partenaires historiques, la coopérative **Illusion & macadam**, pour gérer l'exploitation d'une ancienne halle mécanique de 4000m² dont l'ouverture est prévue fin 2018. La halle créative **Tropisme** s'inscrit sur le site de l'ancienne École d'Application de l'Infanterie (EAI), près du parc Montcalm : futur pôle métropolitain des Industries Culturelles et Créatives : la Cité Créative. Le programme s'amorce dans un esprit de friche urbaine, mêlant structures pérennes et architecture éphémère, associant logements et activité économique.

Source : Rapport d'activité Smart 2017